

La réalité crue de l'économie sociale, cette sous-traitance étatique Le PQ exploite les femmes et Québec solidaire cautionne

Dans la page *Idee du Devoir*, la professeure Louise Boivin de l'Université du Québec en Outaouais après avoir « ...réalisé une étude en 2011 et 2012 sur la situation des travailleuses employées par des prestataires privés intégrés aux réseaux locaux de services au Québec et dispensant des services d'aide à domicile comprenant de l'assistance personnelle (soins d'hygiène, aide à l'alimentation, etc.) » tire les conclusions suivantes du nouveau programme d'assurance autonomie récemment annoncée par le PQ :

« ...les modalités de l'assurance autonomie [...] supposent un accroissement de la privatisation des services d'aide à domicile [...]. Or, les salariés effectuant ce type de travail pour des prestataires privés, majoritairement des femmes, connaissent une grande précarité alors qu'elles exercent des responsabilités importantes à l'égard de personnes souvent isolées et vulnérables. [...] Le ministre Hébert a certainement raison d'insister sur la nécessité d'étendre l'accès aux soins à domicile de longue durée dans un contexte de vieillissement de la population. Cela nécessite toutefois une volonté politique d'accroître les ressources financières pour les services d'aide à domicile sans amputer d'autres services publics et d'assurer que les employés disposeront d'emplois décents. [...]

Les services d'aide à domicile [...] peuvent être dispensés par des prestataires publics ou privés (entreprises d'économie sociale, agences de location de personnel, travailleuses participant au programme gouvernemental du Chèque emploi-service). [...] Nous avons constaté que leur rémunération est très faible, représentant dans le cas des travailleuses d'entreprises d'économie sociale et du programme du Chèque emploi-service autour de 50 % du salaire des travailleuses du secteur public effectuant des tâches similaires, sans compter la différence sur le plan des avantages sociaux et des primes. De plus chez les prestataires privés, les horaires de travail sont souvent à temps partiel et les affectations ainsi que le temps rémunéré sont fragmentés sur plusieurs périodes de la journée. [...] Une proportion considérable des travailleuses d'agences sont des femmes d'origine immigrante et provenant des minorités visibles. [...]

Le droit de se syndiquer est en pratique impossible à exercer pour les travailleuses employées dans le cadre du programme du Chèque emploi-service et dans les agences de location de personnel. Quant aux travailleuses des entreprises d'économie sociale syndiquées, notre examen d'une quinzaine de conventions collectives indique que leur droit à la négociation collective de leurs conditions de travail ne leur donne, dans les faits, que peu de pouvoir puisqu'elles doivent négocier avec des entreprises fragiles financièrement et dépendantes de l'État. L'annonce du ministre laisse donc croire qu'il appuiera sa réforme sur le travail sous-payé de milliers de femmes, ce qui nous fait reculer de près de 40 ans sur le plan de l'égalité entre les sexes. »

(Louise Boivin, [Assurance autonomie - La persistance de la dévalorisation du travail des femmes](#), Le Devoir, 30/04/13)

Le PQ, de plus en plus fidèle à son orientation de rentabilisation de Québec Inc. dans le cadre d'un marché mondial sujet à une forte contre-offensive néolibérale suite à une crise économique qui a et qui continue à ébranler les colonnes du temple, a décidé de sortir de l'orbite du service public les soins hors santé aux personnes âgées. Pour la minorité de contribuables riches ou moyennement riches, il y aura toujours des entreprises privées de type « résidences soleil » prêtes à prendre la relève sur le dos d'employées payées à rabais. Pour la majorité, comme le note Louise Boivin, ce sera l'économie sociale et assimilée. L'économie sociale n'est pas autre chose qu'une créature réactive au démantèlement à petit feu des services publics et de l'atrophie à petites doses des programmes de soutien du revenu... en attendant le coup de grâce à la grecque. Elle n'est pas le fruit de revendications populaires mais le cri d'angoisse des petites bureaucraties d'organismes de sous-sol d'église en peine de subventions et de stabilité.

L'économie sociale, c'est de la sous-traitance sociale. Sa raison d'être est la même que celle de la sous-traitance du secteur privé : couper les ailes au syndicalisme. Louise Boivin a bien compris que même syndiquée, une entreprise d'économie sociale, comme n'importe quelle entreprise sous-traitante, souvent une PME, se bute aux donneurs d'ordre ultimes que ce soit l'État ou les transnationales... ce qui ne dispense en rien les gérants relativement bien payés et sécurisés des entreprises d'économie sociale ou les propriétaires de PME imbus pour la plupart de l'idéologie de la propriété privée et d'anti-syndicalisme. Il est très difficile pour un syndicat de passer par-dessus le sous-traitant qui subit de plein fouet la loi de la concurrence et dont, le cas échéant, la dureté de cœur et l'attitude réactionnaire est garant de succès en affaire. À la longue, toutefois, les

syndicats des CPE sont plus ou moins arrivés à forcer l'État à prendre ses responsabilités face à des directions de CPE complètement dépendantes. Ce n'est pas encore le cas des employées des sous-traitants textiles du Bangladesh vis-à-vis Loblaw's et Wall-Mart, mais leur colère grandit, ou de ceux et celles originaires des Indes importés au Canada par des sous-traitants des banques que le gouvernement conservateur a décidé de sacrifier.

L'astuce pour blanchir l'économie sociale par ses théoriciens est de lui assimiler les coopératives, qui ont une toute autre origine historique, même si ces dernières baignent aussi dans maintes contradictions et illusions (mon article [Coopératisme et économie sociale](#), ESSF, 6/01/13). C'est ce genre d'assimilation que pratique Québec solidaire dont un bon nombre de membres de la direction provient de la permanence d'organisations populaires. À noter que les personnes permanentes et encore plus les militantes des organisations syndicales ne partagent généralement pas ce préjugé favorable envers l'économie sociale car, d'instinct, elles en sentent la connotation antisyndicale tout comme pour la sous-traitance privée. À la Fédération des femmes du Québec du temps de la Marche mondiale des femmes, il est arrivé que la minorité de déléguées provenant des syndicats ait contesté le préjugé favorable à l'économie sociale de la présidente d'alors.

Il ne faut pas alors se surprendre du soutien de l'économie sociale dans le programme et la plate-forme électorale de Québec solidaire. Dans son programme, il définit « *une économie solidaire* » comme entre autre « *une économie démocratique* » c'est-à-dire que :

« Québec solidaire reconnaît que les économies modernes sont des ensembles complexes où s'entrecroisent diverses formes d'organisation économique : privées, publiques ou associatives. Québec solidaire propose de sortir du modèle économique dual (privé-public) pour adopter un modèle quadripartite... » dont « [u]ne économie sociale composée d'entreprises à finalité sociale et à but non lucratif mais aussi d'organismes communautaires, collectifs ou coopératifs... »

Dans sa plate-forme électorale 2012, le parti s'engage à soutenir l'économie sociale :

« 11 E — Québec solidaire assurera à Investissement Québec le budget nécessaire pour soutenir efficacement les nouvelles entreprises, particulièrement les PME, les coopératives et les entités d'économie sociale... »

Déclarer que l'économie sociale, tout comme l'économie domestique qui n'est pas autre chose que l'esclavage domestique, constitue l'un des quatre piliers de l'économie solidaire se révèle comme un reniement de première classe de deux fondements de la Déclaration de principe, le féminisme et l'antilibéralisme. L'astuce de constamment plaider la cause des femmes et de demander sans cesse des améliorations à la marge ici et là, pas plus que les pharisiens qui criaient « Seigneur, Seigneur » pour aller au ciel, n'arrive à masquer l'abandon stratégique de la cause des femmes aux avatars du néolibéralisme que sont les PME, y compris les garderies privées, et les entreprises d'économie sociale qui paient des salaires de pauvre pour prendre soin des pauvres. Les femmes et les pauvres n'ont pas besoin d'économie sociale mais de services publics bonifiés, revampés et démocratisés, y compris un maximum d'autogestion. Enlever aux banques, aux transnationales et à leur État bureaucraté le contrôle de l'économie au bénéfice d'un secteur public incluant le secteur financier, la voilà l'économie solidaire. C'est dans un tel environnement prospère et stable que fleuriront les coopératives et les authentiques petites entreprises en autant qu'elles respectent la nouvelle législation du travail et qu'elles soient ouvertes à la syndicalisation.

Marc Bonhomme, 30 avril 2013

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca